

Les décisions

- ▶ Passage aux RCE au 1^{er} janvier 2010
- ▶ Budget 2010 et plafond d'emplois

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15H20.

Mme la Présidente remercie les conseillers de s'être déplacés à nouveau en cette période d'examens pour les composantes. Elle souhaite préciser pour les conseillers absents la semaine dernière, le contexte de cette réunion extraordinaire :

L'UVHC travaille depuis début 2008 sur le passage aux RCE. Le CA s'est d'ailleurs prononcé favorablement à l'unanimité le 23 octobre 2008, or le CTP n'avait pas été réuni en amont. Toutes les universités devant passer aux RCE au 1^{er} janvier 2010 sont dans le même cas. L'UVHC a réuni son CTP hier qui a voté favorablement au passage aux RCE au 1^{er} janvier 2010 après d'importants échanges et le CA est appelé aujourd'hui à se prononcer à nouveau.

Après attribution des pouvoirs, Mme la Présidente propose de passer au premier point à l'ordre du jour.

Passage aux RCE

Mme la Présidente laisse la parole aux conseillers qui souhaitent poser des questions ou demander des informations complémentaires.

M. Ali Mehmeti souhaite faire remonter les inquiétudes de M. Birembaux qui siège au CTP, à propos de la maîtrise de l'administration des nouveaux logiciels. Par ailleurs, il estime qu'il serait irresponsable de voter « contre » le passage aux RCE aujourd'hui, mais si la question avait été posée il y a 6 mois, on aurait eu le temps de discuter davantage sur ce sujet.

Mme la Présidente souhaite lui répondre sur le second point. Personne n'avait conscience du problème qui a été soulevé par l'épiphénomène de Grenoble I. Le Tribunal administratif de Grenoble a statué début décembre, demandant un vote du CTP en amont du CA, même si son avis n'est que consultatif. Le Ministère a alors contacté toutes les universités qui passaient aux RCE au 1^{er} janvier 2010 leur demandant de faire voter le CTP puis le CA ensuite. Nous ne pouvions pas organiser ces réunions il y a 6 mois car nous n'avions pas cette information.

M. Chabasse répond alors à M. Ali Mehmeti sur le premier point. Les tableaux de bord sont issus de données de gestion liées à nos logiciels. Ils ne sont pas tous construits puisque nous n'avons pas encore assez de recul. Ce qui serait embêtant, c'est si nous n'avions pas la maîtrise des logiciels pour assurer la paie. Ce que vont changer les compétences élargies, c'est que la paie de l'ensemble de cette population (titulaires ou non) sera pré-gérée par l'établissement (ce que nous savons faire) et la paie sera assurée par un prestataire de service, la Trésorerie générale (paie à façon voulue par le Ministère).

Mme la Présidente confirme que la Trésorerie générale est tout à fait capable d'assurer cette paie, le Ministère étant particulièrement soucieux du passage aux RCE.

M. Ali Mehmeti remercie M. Chabasse et Mme la Présidente pour ces précisions. Il souhaite faire une remarque sur le dépliant explicatif sur le passage aux RCE adressé à l'ensemble du personnel. Il estime que la diminution de l'échec en licence va jouer de manière importante sur l'avenir de l'UVHC : si les effectifs baissent de moitié, l'établissement risque d'être rattaché à Lille. Il souhaite insister sur l'amélioration des enseignements pour faire face à la concurrence des classes préparatoires et pense qu'il faudrait tenter de rendre plus autonomes, plus actifs nos étudiants et augmenter les interactions individuelles avec les encadrants.

Mme la Présidente lui répond qu'en cette période de baisse démographique, l'UVHC constate une augmentation de 5% de ses effectifs cette année, ce qui est un signe extrêmement positif pour l'établissement.

M. Millot souligne que l'établissement aura aussi des soucis si on a peu de publiants en recherche. On ne peut pas opposer formation et recherche, c'est complémentaire.

M. Li Crapi rejoint M. Ali Mehmeti sur un certain nombre de points sauf celui de la baisse des heures de cours. Le projet de Pôle de Compétences en Langues se base sur une démarche pédagogique incitant les étudiants à devenir autonomes, à condition de préserver les formations en langues, avec le professeur qui reste indispensable.

M. Ourak estime qu'en classe préparatoire, le potentiel des étudiants n'est pas le même, et qu'il faut revoir comment être plus proche de l'étudiant à l'université. Certains étudiants ont de vraies difficultés à travailler chez eux, à se concentrer. Que doit-on mettre en place pour amener ces bacheliers vers les DEUST ou les Licences Professionnelles ?

En l'absence d'autres questions, Mme la Présidente propose de passer au vote sur la question : « êtes vous favorables au passage aux responsabilités et compétences élargies de l'UVHC au 1^{er} janvier 2010 ? ». Elle demande si quelqu'un souhaite voter à bulletin secret.

M. Jénot répond par l'affirmative.

Vote : adoption à la majorité des suffrages exprimés à 22 voix pour et 1 contre

Mme la Présidente remercie les conseillers et propose de passer au point suivant.

Budget 2010

Mme la Présidente rappelle que ce budget a fait l'objet d'une présentation la semaine dernière mais qu'il n'a pas été soumis au vote. Elle propose de laisser la parole aux conseillers s'ils ont des questions supplémentaires sur ce point.

M. Ali Mehmeti évoque le fait que la subdivision du budget recherche sur les laboratoires ne fait pas partie de ce budget présenté.

Mme la Présidente rappelle une nouvelle fois que la recherche fonctionne avec 2 types de financement : ceux du contrat quadriennal qui alloue des ressources aux laboratoires. Ces ressources sont connues et prises en compte dans le budget initial chaque année. ; ceux des contrats recherches qui représentent une part extrêmement importante des financement de la recherche, notamment dans le secteur des sciences et technologies. Ces financements fonctionnent en ressources affectées. Quand on ouvre une convention recherche, elle s'exécute, les dépenses se réalisent et font l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de la convention ouverte.

M. Bellailj estime que la présentation était claire mais que la question de M. Ali Mehmeti portait sur la ventilation par laboratoire.

Mme la Présidente confirme que l'ouverture des crédits en année 2010 s'est faite en fonction des crédits alloués par Ministère, par laboratoire.

M. Millot ajoute que la dotation 2009 a été exactement reconduite par prudence.

Mme la Présidente demande s'il y a d'autres questions.

M. Li Crapi fait remonter une demande du Département Arts plastiques au sujet du renouvellement du matériel informatique et des logiciels.

Mme la Présidente lui répond que, concernant le matériel informatique, l'établissement fonctionne avec une mutualisation. M. Mayeur recense les besoins des composantes et le renouvellement se fait par tranche chaque année.

M. Li Crapi ajoute qu'il y a aussi des problèmes de maintenance et de renouvellement de logiciels.

Mme la Présidente lui répond qu'il faut que le Département Arts Plastiques répercute ses besoins auprès de la Directrice de la FLLASH.

Mme Descargues-Grant intervient en confirmant qu'un projet de renouvellement du matériel d'une salle est en cours, mais que tout ne peut pas être fait d'un seul coup.

M. Ali Mehmeti demande quelles sont les marges de manœuvre dans le cas d'une possible variation des dépenses s'il y a changement d'indice.

Mme la Présidente rappelle que les variations d'indices ne sont pas à la charge de l'établissement et font l'objet d'une régularisation ultérieure.

En l'absence d'autres questions, Mme la Présidente propose de passer au vote sur le budget initial 2010 de l'UVHC.

Vote : adoption à l'unanimité

Mme la Présidente propose de passer aux questions diverses.

M. Rutkoswki se demande s'il a mal compris la présentation de la semaine dernière mais il lui semblait que le CA devait voter en 2 temps : le budget puis le plafond d'emplois.

M. Chabasse lui confirme qu'effectivement sur ce point à l'ordre du jour, 2 votes différents sont nécessaires. Le tableau des emplois est en annexe du budget 2010.

Mme la Présidence propose alors de soumettre au vote des conseillers le tableau des emplois

Vote : adoption à l'unanimité

En l'absence de questions diverses, Mme la Présidente remercie les conseillers et lève la séance à 16h15 avant de convier les conseillers à un verre de l'amitié en cette fin d'année.

Etaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures

M. Gros

Collège A

Mme Descargues-Grant
MM. Ali Mehmeti, Ezzedine, Millot et Ourak

Collège B

MM. Bellalij, Bonduelle, Jénot et Li Crapi

Collège BIATOSS

MM. Dheilly, Laurent et Rutkowski

Collège des usagers

M. Gorisse

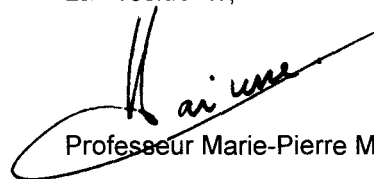
Membres de droit MM. Chabasse, Deroullers et Warret

Membres invités Mmes Decneut et Hannedou
MM. Coutellier, Mallet, Piéchowiak, et Varago

Ont donné pouvoir Mme Lancelle à M. Ourak
Mme Guionnet à Mme Mairesse
M. Di Pompéo à M. Rutkowski
M. Pauvros à M. Dheilly
M. Riquet à M. Gros
M. Markiewicz à M. Millot
M. Garnier à M. Jénot
M. Défossez à M. Bonduelle
Mme Sforzin à M. Ali Mehmeti
M. Del Campo à M. Bellalij
Mlle Nobécourt à M. Gorisse
Mlle Dolay à M. Li Crapi

Fait à Valenciennes, le 15 janvier 2010

La Présidente,



Professeur Marie-Pierre MAIRESSE.